

Delémont, le 13 avril 2026

Par le renouvellement de son accréditation, la HES-SO démontre son haut niveau de qualité

Le Conseil suisse d'accréditation (CSA) a confirmé le 20 mars 2026 l'accréditation institutionnelle de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Cette décision renouvelle la reconnaissance de la HES-SO en tant que haute école spécialisée, l'autorise à délivrer des diplômes de type HES et lui donne accès au financement fédéral. Elle atteste en particulier de la solidité de son système d'assurance qualité. Deux conditions relatives au système de pilotage et au modèle financier ont été énoncées par le CSA. Avec le renouvellement de l'accréditation institutionnelle, la HES-SO franchit une étape importante de son développement institutionnel.

Conditions liées aux travaux en cours

Le Conseil suisse d'accréditation (CSA) a assorti sa décision de deux conditions, à remplir dans les deux ans. Le modèle financier ainsi que le système de pilotage doivent évoluer afin de permettre à l'institution de mieux atteindre ses objectifs stratégiques. Ces thématiques font déjà l'objet de réflexions approfondies au sein de la HES-SO et des travaux ont démarré entre les instances compétentes.

Un processus enrichissant

La HES-SO a été accréditée une première fois en 2019 pour une durée de sept ans, conformément à la Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), entrée en vigueur en 2015.

Commencés en 2024, les travaux de renouvellement de l'accréditation ont conduit à l'établissement d'un rapport d'autoévaluation, fruit d'une analyse réflexive et participative impliquant l'ensemble des parties prenantes de la HES-SO. Une soixantaine de personnes membres de l'institution ont ensuite été auditionnées en septembre 2025 par les cinq expertes et experts désignés par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité.

Dans sa décision d'accréditation, le CSA a également identifié une série de recommandations, dont l'essentiel porte sur l'évolution du système Qualité HES-SO. Des améliorations plus spécifiques ont également été identifiées concernant la participation, la responsabilité sociétale, les politiques en matière de personnel ainsi que la communication. Ces éléments sont autant de leviers pour améliorer le développement de l'institution.

Reconnaissance de la maturité institutionnelle

En confirmant l'accréditation, le CSA reconnaît la maturité institutionnelle de la HES-SO ainsi que sa capacité à assurer et à développer la qualité de ses missions fondamentales – formation,



recherche et prestations de services – dans le respect de la diversité de ses hautes écoles et de ses domaines.

Elle confirme également la pertinence du modèle intercantonal porté par les cantons partenaires, qui ont choisi de réunir leurs forces au service de l'enseignement supérieur en Suisse occidentale.

La HES-SO accueille cette décision comme un signal de confiance. Elle poursuivra, avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et politiques, les travaux engagés en vue de renforcer son système de pilotage et l'affectation stratégique de ses ressources.

Contacts et informations

Luciana Vaccaro, Rectrice de la HES-SO, 079 592 79 06

Geneviève Le Fort, Vice-rectrice Qualité et Responsabilité sociétale, 076 517 38 26,

communication@hes-so.ch

